



Compte rendu Réunion du Comité des Fêtes Jeudi 01 septembre 2016 - 18 h 30 salle du Conseil Municipal

Etaients présents :

Jeanine RIZZA, Jean-Claude TRAMESEL, Francis THIEBAUT, Ghislaine LARERE, Lydie ANTOINE, Marguerite TRENTI, Hervé COLLOT, Annette TRAMESEL, Pierre LEGER, Colette FALLOT, Jean-François COUVAL, Geneviève COUVAL, Jocelyne DEVOILLE, Annie GLAUDEIX, Michel MENIGOZ, Patrick DURUPT, Philippe OGIER, Olivier MOTTIER

Etaients excusés : Nadine BATHELOT, Stéphanie et Claude DURAND, Jean-François DEVOILLE, Luc CALLEY, Michèle DUGUET, Patricia OGIER

La Présidente, Jeanine RIZZA ouvre la séance à 18 h 30

1, Bilan de la manifestation du 14 juillet

Lydie ANTOINE fait lecture du bilan financier dont une copie est remise aux personnes présentes.

Recettes : 2 634,30 €

Dépenses : 1 737,11 €

Bénéfice : 897,19 € (2015 : 1 337,15 €) = - 439,96 € (s'explique par 20 repas en moins et 40 litres de bière en moins)

La Présidente fait un tour de table pour recueillir les impressions de chacun. Dans l'ensemble tout le monde est satisfait puisque chaque stand a reçu un bon nombre de joueurs, les nouveaux jeux ayant reçu également un bon accueil. Il sera peut être bon de revoir les lots du Mat de Cogne qui concerne beaucoup plus d'adultes que d'enfants participants. Du côté restauration, buvette et service chacun a apporté le meilleur de lui même pour satisfaire les visiteurs.

Il sera peut être bon de prévoir l'an prochain la vente de goûters pour les enfants.

2, Organisation journée maintenance du dimanche 25 septembre

Le rendez-vous est fixé à 9 heures, sauf pour les personnes qui doivent allumer le feu qui viendront à 8 heures. En cas de mauvais temps, cela se passera à l'intérieur salle des associations (usine Magisac)

La liste énumérée par la Présidente des travaux est la suivante :

- identification des tables et des bancs + nettoyage
- re-scotcher la bâche et consolider armature du chapiteau
- pour faciliter montage des stands : plans + repérer à l'aide de scotch de couleur
- 1 bâche de contour à nettoyer au karcher
- tri et nettoyage réserve sous escalier salle des fêtes
- lavage assiettes salle des fêtes

Le planning est comme suit (sans compter bien sûr les personnes absentes et personnes excusées qui pourront se joindre aux personnes ci-dessous, informer la Présidente)

Pour marquage : Jean-Claude, Hervé, Pierre, Jean-Francois Couval, Francis, Philippe, Gérard, Olivier. Jean-François Devoille ?

Perceuses - outils : Jean-François Couval et Jean-Claude Tramesel

Pour nettoyage dans la continuité : Geneviève, Jocelyne, Annette

(produits - éponges - lavettes microfibres fournis par Comité des Fêtes et déjà achetés)

Pour tri et nettoyage réserve sous escalier : Ghislaine et Lydie (les choses lourdes à stocker sous la scène seront montées par des hommes)

Francis mettra à disposition sa remorque

Plans et repérage pour faciliter montage stands : Michel Menigoz (mais un jour différent, Michel étant absent ce jour là)

Chapiteau (bâche et consolidation de l'armature)

Voir personnes disponibles

Nettoyage de la bâche de contour

Voir personnes disponibles

Francis apportera son karcher

Lavage assiettes salle des fêtes

Jeanine + une autre personne

Pour la restauration le midi : Le Comité des Fêtes prend à sa charge : la viande, le fromage, le pain, le café, les boissons.

La Présidente demande qui peut faire des entrées et desserts :

Entrées : Annette, Geneviève, Annie, Jeanine

Desserts : Jocelyne, Lydie, Ghislaine, Jeanine

Philippe prêtera pour l'occasion sa chambre froide.

3, Questions diverses

Stands :

Lydie Antoine précise qu'en principe les stands partis au nettoyage pourront être récupérés mardi 06 septembre. Elle doit rappeler pour avoir confirmation.

Achats :

Commande en cours de vaisselle jetable (assiettes biodégradables et gobelets classiques) au Comptoir de Bretagne

Circulaire Vigipirat

La Présidente précise qu'elle a reçu, comme tous les présidents d'Associations, la circulaire concernant les règles de sécurité qui devront être appliquées dans le cadre du plan Vigipirat.

La Présidente lève la séance à 19 h 45